



ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE : CONNAISSANCES GENERALES

Référence : PREV47

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le cadre d'application de l'évaluation du risque vis-à-vis de son environnement de travail
- Exprimer les freins possibles gênant l'évaluation des risques professionnels
- Choisir la ou les méthodes internes permettant de pouvoir effectuer l'évaluation des risques professionnels.
- Situer l'avancement de l'élaboration du document unique vis-à-vis des différents objectifs réglementaires présentés lors de la formation.

Public :

Salarié de l'entreprise amené à établir et à faire vivre le document unique.

Près-requis :

- Accessible à tout salarié correspondant au public ci-dessus.

Durée :

- 1 jour soit 7 heures

Matériel :

- Vidéoprojecteur, paper-board

Programme :

PARTIE 1 : UTILITE DU DOCUMENT UNIQUE

1 - L'ACCIDENT DE TRAVAIL

- Définition
- Les différentes composantes
- Les différences accident de trajet/mission
- Relation entre Incidents et Accidents
- Les derniers chiffres nationaux de la CNAM

2 – RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE

- Responsabilité civile
- Composantes de la faute inexcusable
- Responsabilité Pénale
- Responsabilité des différents de l'entreprise
- Les différents délits et composantes dans le cadre du travail
- Droit d'alerte et droit de retrait

3 – COUT DE L'ACCIDENT DE TRAVAIL

- Coût Direct
- Coût Indirect
- Influence sur la tarification

4 – CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Rappel des lois cadres de la prévention en entreprise
- Rappel des 9 règles de prévention générale
- Le Décret d'application vis-à-vis du document unique
- Présentation de la circulaire d'application précisant le contenu, la forme, la mise à jour du document unique.

PARTIE 2 : FORME ET CONTENU DU DOCUMENT UNIQUE

5 - FORME DU DOCUMENT

- Existe-t-il des modèles ou des formulaires préétablis ?
- Que signifie « DOCUMENT UNIQUE » ?
- Quelles sont les conditions d'accès au Document Unique ?

6 - MODALITE DE REALISATION DU DOCUMENT

- Qui élabore le Document Unique ?
- Qui est associé à l'élaboration du Document Unique ?
- Influence sur la tarification



ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE : CONNAISSANCE GENERALES

Référence : PREV47

Suite du programme :

3 - CONTENU DU DOCUMENT UNIQUE

- Qu'est ce qu'une évaluation des risques « comportant un inventaire et quels sont les éléments à faire figurer dans le Document Unique ?
- Au-delà du strict respect de l'obligation réglementaire...
- Composition du document unique ?
- Sur quels points doit porter l'évaluation des risques ?
- Procédés de fabrication, équipements de travail, substances ou préparations chimiques
- Aménagement, réaménagement des lieux ce travail ou des installations ?
- Définition des postes de travail
- Qu'est ce qu'une unité de travail ?

4 - SUIVI ET MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE

- Qu'est ce qu'une « décision d'aménagement important » ?
- Qu'est ce qu'une information supplémentaire concernant l'évaluation des risques dans une unité de travail ?

5 - DOCUMENTS COMPORTANT DES INFORMATIONS UTILES A L'EVALUATION DES RISQUES

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.